



DECLARATION DE L'APDH SUR LA GREVE DANS LE PRIMAIRE

1 – BREF RAPPEL DES FAITS

Il y a environ un mois, suite à un mot d'ordre de grève lancé par le Mouvement des Instituteurs pour la Défense de leurs Droits (MIDD), les Enseignants du Primaire public observent une grève. Cette situation semble s'étendre peu à peu au Primaire privé.

L'essentiel des revendications des Enseignants du Public concerne l'indemnité de logement dont cette corporation n'a jamais eu droit.

Si le Ministre de tutelle dit comprendre la justesse de cette revendication et trouve la grève fondée, il évoque cependant la situation de crise que traverse le pays pour convaincre les Enseignants grévistes de reprendre les cours.

2 – L'ANALYSE DES FAITS

• L'APDH note que personne ne met en cause la légalité ni la légitimité de la grève initiée par le MIDD. Cependant, aucune esquisse de solution n'est envisagée par l'Etat pour répondre à la principale revendication des Enseignants.

Au contraire, on remarque que la tutelle procède insidieusement par des menaces et tente subtilement de diviser la corporation pour briser la grève.

Pendant ce temps, les pauvres élèves continuent injustement d'être privés de leur droit à l'éducation. Ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur l'année scolaire en cours ; la responsabilité incombera de toutes façons à l'Etat de Côte d'Ivoire.

3 – LES RECOMMANDATIONS DE L'APDH

L'APDH déplore la longueur de cette grève et exhorte vivement le Gouvernement à analyser avec le plus grand sérieux et la célérité nécessaires les revendications des Enseignants du Primaire ; de façon à leur permettre de regagner rapidement leurs postes, pour le bonheur des élèves qui attendent.

L'APDH prie toutefois les Enseignants du Primaire public comme du privé à privilégier l'esprit patriotique dans les négociations et à accepter le compromis minimum qui leur sera proposé pour mettre fin à la grève.

Fait à Abidjan, le 11 décembre 2006

Pour l'APDH, le Président

Dr BOGA Sako Gervais